



Avec la FSU : pour une formation de qualité des enseignant-es et des CPE de la maternelle à l'université

Bien se former pour enseigner: un droit, une obligation, une nécessité !

La FSU, qu'est-ce que c'est?

Première fédération syndicale dans l'enseignement, la FSU rassemble des syndicats intervenant du primaire au supérieur.

Elle défend un Service Public d'Education de qualité, ayant l'objectif et les moyens de la réussite de toutes et tous. Elle pratique un syndicalisme de lutte, offensif et de propositions, un syndicalisme unitaire, démocratique, tourné vers la défense de ses personnels, la transformation de l'école et de la société, pour plus de justice d'égalité et de solidarité.

Le conseil de l'INSPE, qu'est-ce que c'est?

Qui ?

- Des représentant·es élu·es (personnels enseignants, non enseignants, usagers)
- Personnalités désignées par les universités toulousaines et le rectorat.

Pourquoi ?

Il adopte le budget, les modalités d'examen, le parcours de formation, les conditions d'admissions, le recrutement et répartit les postes des personnels



du 25 au 27 novembre 2025

Une réforme de la formation initiale dans un contexte d'austérité

Le gouvernement, avec un budget d'austérité, continue d'imposer la réforme au prix de suppressions de postes universitaires, la ramenant dans un giron du futur employeur, en faisant toujours des lauréat·es des moyens d'enseignement. De plus, aucune solution de poursuite d'étude en Master M2E n'est financée pour les non-lauréat·es.

Ce choix, que la présidence justifie par les restrictions budgétaires dues au déficit de l'université, piégerait des étudiant·es motivé·es, réduirait le nombre de futur.e.s enseignant.e.s dans un service public d'éducation déjà en déficit de personnels et dont les conditions de travail se dégradent, suite aux années de politiques d'austérité.

La FSU soutient la mobilisation des personnels de l'INSPE ainsi que des étudiant·es contre la mise place de la réforme à marche forcée et dans ce contexte particulièrement dégradé.

Votez FSU pour :

- Exiger un parcours adapté à l'ensemble des étudiant·es de l'INSPE (lauréat·es et non lauréat·es) sur l'ensemble du cursus universitaire.
- Améliorer les conditions de travail dégradées des formateur·trices, des personnels et usagers
- Exiger l'amélioration de vos conditions d'études et de formation

En URGENCE, la FSU revendique:

Dans l'intérêt de tou·tes les usager·es :

- Dans tous les INSPE, l'augmentation des moyens humains et budgétaires.
- Le maintien de conditions de travail et d'emploi respectueuses de toutes les catégories de personnel et d'usager.

Pour les étudiant·es :

- Un parcours universitaire possible et adapté à tous les profils en Master (lauréat·es ou non des concours de l'enseignement)
- Le rétablissement de l'aide spécifique aux étudiant·es se destinant aux métiers de l'enseignement dès la L1.

Pour les stagiaires :

- Un temps de service réduit à un tiers-temps pour suivre une formation au métier et rémunéré à 100 %.
- Des formations adaptées aux parcours antérieurs, professionnels et universitaires des stagiaires.
- Un suivi des stagiaires et de leur validation dans une logique de formation et non d'évaluation.
- Le renforcement des équipes pluri-catégorielles de formateurs·trices.

Conséquences de la réforme de la formation initiale sur la formation des enseignant·es

- Réduction des formations assurant la maîtrise disciplinaire des certifié·es et pluri-disciplinaire des PE.
- "Formatage" et mainmise du Ministère de l'EN sur les savoirs enseignés dès la L1.
- Aucune aide à la réorientation ou à la poursuite d'études en cas d'échec du concours.
- Suppression de postes des personnels de l'INSPE, hausse des taux d'encadrements, recours accru au distanciel et aux mutualisations.
- Risques de fermetures de parcours entiers, voire de sites de formation.

Nos candidat·es ... vos futur·es représentant·es !

Collège Usager·es

- Amélie Peres - M2 MEEF 1er degré
- Vincent Bonneamains - stagiaire 2nd degré
- Nawel Jean - stagiaire 2nd degré
- Camilo Escalante Artis - stagiaire 1er degré
- Soraya Fettah - stagiaire 2nd degré
- Noah Kasik - stagiaire 2nd degré
- Camille Sentenac - stagiaire 2nd degré

Les propositions de la FSU pour une autre réforme de la formation

La qualité du système éducatif repose en grande partie sur ses enseignant·es et CPE. Investir des moyens financiers et humains publics pour leur formation est une nécessité absolue afin de répondre aux enjeux d'une véritable **démocratisation du système éducatif**. Pour la FSU, les métiers de l'enseignement sont **des métiers de concepteur·rices**, à haute responsabilité sociale, qui nécessitent un même niveau élevé de qualification (Master) à tous les échelons du système éducatif.

✓ **Une possibilité de continuum de formation en amont et en aval du master** incluant une entrée progressive dans le métier (décharges de services) et une formation continue tout au long de la carrière, car former un enseignant est un processus long et continu.

✓ **La possibilité de modules de pré-professionnalisation dès la licence** notamment pour les pré-recrutés, permettant de s'orienter et d'appréhender la façon dont se sont construits et transmis les savoirs scolaires.

✓ **Une formation initiale intégrée et progressive** articulant les dimensions professionnelles, théoriques et pratiques ancrées dans la recherche, en lien avec des stages encadrés et préparés, permettant d'appréhender les différentes facettes du métier.

✓ **Un cadrage de la formation et de la validation** inscrit dans la loi assurant un niveau et des contenus de formation identiques sur tout le territoire préservant sa dimension universitaire de haut niveau.

✓ **Des formations adossées à la recherche** prenant en compte ses résultats, développant les capacités de réflexion, d'analyse et de recul sur le métier, permettant une prise de distance et le travail de conception nécessaires à l'exercice de nos métiers.

✓ **Des aides pour financer et permettre de faire les études dans de bonnes conditions dès la Licence** : dispositifs de pré-recrutements massifs, sans responsabilité de classe ni devant élèves, pour se consacrer à la réussite de ses études et permettant une prise en compte des années d'études dans la future carrière et la retraite.

✓ **Faire vivre des équipes pluricatégorielles** pour la formation des enseignant·es dans le respect des spécificités de chacun·e des intervenant·es.

Personnels et usager·es ne doivent pas être des variables d'ajustement de politiques nationales ou locales !

Pour faire entendre votre voix, dans l'INSPE de Toulouse Occitanie-Pyrénées auprès des présidences d'Université, auprès du Rectorat pour s'opposer aux attaques contre le service public d'éducation !

**Du 25 au 27
novembre 2025**

VOTEZ FSU.